

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 21 janvier 2022

Etaient présents : Mesdames, Dreveau, Mercier, Sterlin,

Messieurs Chocart, Clamageran, Dehove, Detrey, Hoffmann, Louvet, Mutel,
Ponnou-Delaffon, Guidet

Etait absent et excusé : Mesdames Artigas (Donne pouvoir à M. Dehove), Ténart (donne pouvoir à M. Guidet), Monsieur Cayez (Donne pouvoir M. Detrey)

Secrétaire de séance : Mme Martis

Après approbation du compte-rendu de la précédente réunion,

ORDRE DU JOUR :

FINANCES

ASSURANCE

POINTS DIVERS

FINANCES

➤ **DETR – DEPARTEMENT**

Monsieur le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal de prendre une délibération pour l'autoriser à faire une demande de subvention auprès des services du département et de l'état pour les futurs travaux de la Mairie.

Auprès du Département, le montant de la demande s'élève à 12 953 € HT

Auprès de l'Etat (DETR), le montant de la demande s'élève à 15 239 € HT

A 13 voix pour et 2 abstentions, les deux délibérations sont approuvées.

ASSURANCE

➤ **DELIBERATION**

Monsieur le Maire explique à l'ensemble de Conseil Municipal qu'une délibération doit être votée pour lui permettre de recevoir les indemnités d'assurance suite aux dégradations ayant eu lieu dans notre église. Notre assureur attend cette délibération pour transférer le remboursement vers nos comptes.

A l'unanimité, la délibération est votée.

POINTS DIVERS

SERVICE MEDICAL CDG 60

Une convention a été signée entre la Commune et le Centre de Gestion de l'Oise pour renouveler le service de médecine du travail. Pour entériner la convention, à l'unanimité, la délibération a été votée.

DONS

Deux dons ont été faits à la Commune pour l'occupation de terres agricoles.

(E.A.R.L. Vendôme 355.00 € et M. Bernard Claux 190.00 €)

A l'unanimité, deux délibérations sont votées pour encaisser ces deux dons.

AGRICULTEURS

Monsieur le Maire souhaite faire un point sur l'ensemble des terres de la Commune exploitées par les différents agriculteurs.

CANTINE

Une personne vient renforcer l'équipe à la cantine et au ménage. (5h00 par jour). Elle sera rémunérée à la vacation.

JARDIN PREVOST

La parcelle ZB 54 du « Jardin Prévost » a été vendue. La Société BDL promotion a refait un plan avec une bande verte pour la rétention de l'eau. Ce projet sera représenté aux différents services de l'urbanisme. Monsieur le Maire souhaite également qu'une présentation soit faite à l'ensemble du Conseil Municipal.

CLASSE MATERNELLE

Les travaux ont commencé. Un thuya et un poteau ont été coupés pour rendre accessible l'entrée au terrain en construction. La livraison de la classe est toujours prévue pour septembre 2022.

M. GUIDET

- Nous avons déjà travaillé sur la préparation du budget 2022 lors de deux premières commissions de façon détaillée et en toute transparence. Deux commissions finances sont encore programmées pour finaliser celui-ci.

M. DEHOVE

- Un éboulement a eu lieu chez un administré Rue de Beaumanoir. La commune cherche une solution pour éviter que cela ne se renouvelle. Il est prévu de récupérer la terre. Nous allons contacter notre assureur.
- Le 28 février 2022, une réunion est prévue pour l'implantation de l'abri vélo au niveau du city stade. Il ne s'agit pas de l'installation.
- L'installation des panneaux de rue est terminée.
- Les nettoyages des Hauts-de-France sont prévus le
-18 mars nettoyage par les élèves de l'école.
-20 mars nettoyage par les habitants de la commune
- Un stagiaire de 3^{ème} sera présent avec les agents techniques durant une semaine. Il s'agit d'un stage d'observation.
- Plusieurs habitants ont demandé que le service des transports de l'ARC soit prévenu que le chauffeur du bus prévu au Lycée Pierre d'Ailly attende bien les élèves de Lachelle. Le service a répondu que le nécessaire allait être fait.

Mme. DREVEAU

- Salon passion 12-13 mars 2022

M. MUTEL

- Signale la présence de trous Rue des vignes. M. Dehove rajoute que la rue de Baugy est dans le même état.

M. CHOCART

- Demande des nouvelles de l'avancement du travail prévu aux lagunes. Monsieur le Maire est en attente de nouvelles des services de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

M. PONNOU DELAFFON

- Demande si un numéro d'urgence ne pourrait pas être mis en place pour les administrés qui souhaiteraient déclarer un décès.
- Demande si M. BRILLANT peut aider les jeunes qui cherchent un emploi saisonnier.

M. CLAMAGERAN

- Annonce que la remise des lots pour le concours des illuminations aura lieu le samedi 22 janvier 2022 à 10h00 en mairie. Il n'y a pas eu beaucoup de participants. L'année prochaine, une communication plus en amont sera programmée.
- A participé à la Commission économie de l'ARC. Plusieurs dossiers étaient à l'ordre du jour notamment
 - L'ouverture du site -plateforme de l'emploi- Il propose de mettre le lien sur le site internet de notre commune.
 - L'intervention d'un manager en numérique qui interviendra auprès des commerçants pour les aider à communiquer via les différents réseaux.

La séance est levée à 22H50.

Le Maire,
Xavier LOUVET

